



Afrocentricité Groupe d'influence
Afrocentricity Think Tank

www.afrocentricity.info
info@afrocentricity.info

**NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL D'EMMANUEL MACRON :
Conditionnalités et pertes de souveraineté pour réconcilier un club restreint « Nord-Sud ».**

27 juin 2023

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO

Directeur Afrocentricity Think Tank

yeamaizo@afrocentricity.info

Interview : AFRICA RADIO

Journaliste : Nadir DJENNAD (ND)

Assistante : Leïla AHMED pour Africa Radio.

Emission : Le Journal des Auditeurs avec l'invité du jour (Afrique).

Heure : 13h25 Heure de Paris (et podcast).

Contact : n.djennad@africaradio.com

Tel : +33 7 66 66 06 28

Invité du jour , depuis Vienne en Autriche : Dr. Yves Ekoué AMAÏZO,

Economiste, Directeur Afrocentricity Think Tank

Contact : yeamaizo@afrocentricity.info

Date : Emission le Journal des Auditeurs du 26 juin 2022.

Voir : <https://www.africaradio.com/>

Podcast du 26 juin 2023 – Durée : 27 min 43 sec :

<https://www.africaradio.com/france-que-retenir-du-sommet-de-paris-sur-la-finance-mondiale>

Thème : Des dirigeants mondiaux, des responsables d'ONG et des activistes se sont retrouvés à Paris jeudi et vendredi dernier pour un sommet visant à trouver de meilleures réponses pour lutter contre la pauvreté et le changement climatique. À quoi peuvent servir ce genre de sommets ?

ND. Nous avons en ligne de l'Autriche, Dr Yves Ekoué AMAÏZO. Bonjour, vous êtes économiste, Directeur du groupe de réflexion et d'influence Afrocentricity. Vous allez nous aider à décrypter l'actualité sur le thème en objet. Voici un résumé :

« Une quarantaine de gouvernants se sont réunis à Paris en fin de semaine dernière pour tenter de faire face aux problèmes de surendettement et de transition climatique, sans parvenir toutefois à combler le fossé entre les Etats du Nord et du Sud.

Révolutionner la finance internationale, sauver la planète, éradiquer la pauvreté, réconcilier Nord et Sud... Le sommet pour un nouveau pacte financier mondial s'est achevé par la promesse des Etats et des institutions rassemblés à Paris de mener les réformes qu'exige l'empilement sur notre planète des crises climatiques, économiques et sanitaires ».

YEA. Bonjour, Merci pour l'invitation. Voici la contribution orale et écrite ci-dessous.

26 juin 2022.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO.

© AFRICA RADIO & AFROCENTRICITY THINK TANK





Afrocentricité Groupe d'influence
Afrocentricity Think Tank

www.afrocentricity.info
info@afrocentricity.info

NOUVEAU PACTE FINANCIER MONDIAL D'EMMANUEL MACRON : conditionnalités et pertes de souveraineté pour réconcilier un club restreint « Nord-Sud »

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO
Directeur Afrocentricity Think Tank
yeamaizo@afrocentricity.info

27 juin 2023

Le sujet de la transition écologique du point de vue des pays qui subissent les conséquences des pays pollueurs ne peut trouver des solutions venant uniquement des pays pollueurs, sinon les solutions sont biaisées, partielles et partiales. Le sommet de Paris du 22-23 juin 2023 sur le sujet vient d'en faire la démonstration avec des résultats bien mitigés.

1. TRANSITION ECOLOGIQUE ET MONDIALISME « SOLIDAIRE »

Le Président français est l'organisateur principal du sommet portant sur la lutte contre la pauvreté et le réchauffement climatique qualifié de sommet pour un « *choc de financement des pays du sud* ». L'objectif recherché était d'éviter aux pays endettés de ne pas avoir à « *choisir entre la lutte contre la pauvreté et le réchauffement climatique* ». Or, ce n'est pas ce qui se fait. Les dirigeants des pays, qui ont signé pour sortir de l'asphyxie de la dette du fait de leur mauvaise gouvernance et de l'assèchement des ressources de l'Etat africain, ont en fait choisi de s'aligner sur l'idéologie des tenants d'un mondialisme politique où le processus décisionnel se fera uniquement et de manière anti-démocratique aux dépens des individus, des peuples et des nations privées d'une capacité d'influence.

Une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement mais aussi plus de 300 représentants d'institutions financières internationales, de membres du secteur privé et de la société civile ont en fait davantage débattu de réformes institutionnelles et coercitives additionnelles, de fiscalité et de taxation, de restructuration des dettes des pays pauvres, du rôle des pays pétroliers arabes, du rôle de la Chine, principal créancier des pays africains, et du rôle du secteur privé... Le tout a été « calé » sous un objectif noble, à savoir « *transition écologique juste et solidaire* ».

La conférence de Paris à l'initiative du Président Français, Emmanuel Macron est une approche multi-bilatérale, une forme hybride entre les approches bilatérales et multilatérales, mais réservée et limitée aux membres d'un club restreint « nord-sud », constitué d'« amis », voire parfois, à des « frères » au sens ésotérique du terme.

2. LA RÉVOLUTION DE ÉMMANUEL MACRON

Chacun des créanciers participant à ce sommet a souhaité « *révolutionner la finance internationale, sauver la planète, éradiquer la pauvreté et réconcilier Nord et Sud...* » au cours d'une conférence de deux jours à l'initiative du Président français, Emmanuel Macron à Paris, le 22 et 23 juin 2023. Ce sommet pour « *un nouveau pacte financier mondial*¹ » a abouti à :

- des promesses additionnelles de certains Etats créanciers avec leurs institutions partenaires ; et
- des engagements supplémentaires des pays endettés de faire des réformes fondées sur des conditionnalités additionnelles et une perte de souveraineté.

La dette des pays du Sud global n'a pas été annulée, pas davantage que n'ont été abordées des approches cohérentes pour la résolution des problèmes de la planète en matière de crises climatiques, économiques et sanitaires.

Il s'agit de rappeler aux pays débiteurs que la dette doit être payée² au centuple.





Le sommet de Paris est un révélateur discret du constat amer que l'aide des pays riches est un système qui permet de maintenir l'Afrique dans une forme de dépendance perpétuelle à la dette, dont l'effet lors de chaque renégociation et restructuration de la dette, est la perte d'un peu plus de souveraineté des pays africains, mauvais gestionnaires, le tout aux dépens des peuples africains, peu conscients des enjeux de contrôle des créanciers sur les richesses africaines et donc du Peuple africain.

3. LA COMMUNICATION POUR UNE APPROCHE MULTI-BILATÉRALE

Nous vivons dans le monde de la communication. Aussi, il y a souvent une différence entre l'objectif affiché par les initiateurs de la Conférence et ce qui s'y passe réellement. En substance, l'objectif pour la France, était de se donner une bonne conscience et surtout d'améliorer son image auprès des pays du Sud global, même si ici et là, il y a eu quelques avancées aux plans bilatéral ou multi-bilatéral. Il s'est agi principalement d'une opération de communication et de déresponsabilisation des pays riches, principaux responsables de la pollution mondiale. Il faut être clair. Les pays riches, principaux pollueurs de la planète, refusent de payer la juste part de leur externalité négative, autrement dit, les conséquences des effets de leurs pollutions sur les pays du sud global. Aussi, il fallait contourner ou détourner l'attention vers d'autres objectifs, en réalité moins ambitieux.

4. LE RECYCLAGE DES DROITS DE TIRAGE SPÉCIAUX DU FMI AU RALENTI

D'ici 2030, l'ONU a estimé à plus de 27 milliards de dollars américains (\$EU) les dépenses nécessaires pour améliorer un tant soit peu les conséquences de la dérégulation climatique et sociale. Or, depuis la COP 15, les seuls 100 milliards de \$ EU débloqués ne sont que le recyclage de promesses passées non tenues, avec toujours les mêmes objectifs de conditionnalités et d'endettement accrus des pays emprunteurs. En filigrane, il s'agit de réduire la souveraineté des pays qui acceptent de « jouer » le jeu, transformant les chefs d'Etat de ces pays en véritables agents facilitateurs d'accès aux capacités productives des pays endettés. Sur les 650 milliards de \$EU du Fonds monétaire international par le mécanisme opaque des « Droits de Tirages Spéciaux (DTS) », 100 milliards de \$ EU ont été promis et seulement moins de 15 % à 20 % seront « autorisés » au déblocage avec comme conditionnalités, des retours sur « investissements » vers les pays créanciers. Sur ce plan, la France fait mieux que d'autres pays du G7 en augmentant sa part « rétrocedée » aux pays endettés, alors que d'autres pays créanciers ne veulent même pas entendre parler de ce mécanisme.

À la date du 26 juin 2023, le taux d'intérêt du DTS était de 3,870 % alors qu'un 1 Dollar américain valait 0,749968 de DTS (Special Drawing Rights en anglais SDR). Ce taux d'intérêt n'est pas un taux concessionnel. Lorsque en 2021, sur 650 milliards de \$EU de DTS, l'Afrique s'est vue promettre environ 33 milliards de \$EU³, faire autant de bruit pour si peu, est une indignité !

Si l'on considère que la France a promis de rétroceder entre 20 % et plus de ses DTS, soit 5-10 milliards de dollars alors que la Chine devrait offrir un montant légèrement supérieur entre 10-20 milliards de \$EU, il faut se rendre à l'évidence que la lenteur du processus devrait conduire à atteindre les 100 milliards \$EU sur plusieurs années, ce qui de toutes les façons reste insuffisant⁴.

La réalité des pays africains surendettés demeure récurrente notamment pour les huit (8) pays suivants selon le rapport de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) : République du Congo Démocratique, Malawi, Mozambique, Sao-Tomé-Et-Principe, Somalie, Soudan, Zambie et Zimbabwe⁵. Les pays comme le Sénégal sont plus traités sur une base bilatérale France-Sénégal.

5. REFUS DES ETATS CRÉANCIERS DE LAISSER LES ORGANISATIONS CITOYENNES DE GÉRER LA TAXE TOBIN ET ASSIMILÉE





Il n'y a pas eu d'avancées majeures sur les nouvelles formes de fiscalité ou de taxation sous la forme de prélèvements obligatoires qui devraient porter sur la sanction des activités polluantes : les variations de la taxe « Tobin » au plan international sur les transactions financières, sur les transports maritimes ou sur les billets d'avion n'ont pas abouti. Il faut reconnaître que la France est un précurseur en la matière, car taxant les billets d'avion depuis 2008. Or, le problème n'est pas tant de taxer, mais de confier la gestion de cette « manne financière » aux institutions et organisations indépendantes de la société civile. Là, le bât blesse. Les Etats sont jaloux de leurs prérogatives et refusent d'avancer sur la démocratisation de la gestion citoyenne. Il ne faut donc pas s'étonner des déclarations de certains responsables des organisations non gouvernementales qui représentent plus dignement la société civile lorsqu'ils parlent d'une réunion de « blanchiment écologique » au profit des principaux Etats pollueurs, qui accessoirement aussi, sont les principaux créanciers.

6. LES NATIONS UNIES, UN BOUC ÉMISSAIRE COMMUNE

Les approches globales sont en général l'œuvre des institutions multilatérales comme les Nations Unies ou ses agences spécialisées. Le problème est que persiste toujours un rapport de force défavorable aux pays dits du sud-global, qui ne disposent d'aucune voix prépondérante au conseil de sécurité de l'ONU.

Il faut malgré tout défendre l'ONU, à qui le Conseil de sécurité ne donne quasiment aucun moyen ou marge de manœuvre pour rétablir un minimum de « justice internationale » dans le dossier sur la dette climatique. Les Nations Unies ne peuvent avoir d'autres résultats que des consensus généraux, sans moyens de les mettre en œuvre. Et à chaque fois, chaque pays souverain se convainc qu'il fera mieux que la dernière fois, mais souvent il ne s'agit que de nouvelles promesses.

7. UN POLLUEUR VA PEUT-ÊTRE ENFIN CONTRIBUER SUBSTANTIELLEMENT A LA LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Rien de tangible ne vient corroborer des résultats concrets dès lors que l'on fait parler les représentants de la société civile en général, africaine en particulier. Au contraire, les lois liberticides de plus en plus promues en Afrique empêchent l'expression démocratique sur le terrain de l'appréciation des résultats de ce genre de conférences. Du côté des pays récipiendaires supposés, les médias officiels se gardent bien d'exprimer le point de vue de la société civile indépendante, comme cela peut être constaté à la suite de la série de réunions sur l'environnement dite les COPs. Les Conférences des Parties sur les changements climatiques (COP) ont été créées en vue d'aboutir à une action collective et mondiale sur tous les sujets relatifs au climat et au réchauffement climatique. Or, pour ce qui concerne l'Afrique, la corrélation entre l'affectation des budgets issus directement ou indirectement des COPs et la dette des pays endettés aboutit de plus en plus à permettre aux pays riches et créanciers à s'accaparer des capacités productives et commerciales africaines. Le prochain sommet de la COP 28 qui se tiendra à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis du 30 novembre au 12 décembre 2023 pourrait réserver des surprises compte tenu de la capacité de ce pays à jouer un rôle prépondérant au plan international. Mais, il s'agit d'abord d'assurer le financement de la COP 28 et de « corriger » l'image négative des Emirats Arabes Unis en termes de « contributeur net » à la lutte contre le réchauffement climatique et à la réduction du surendettement de certains pays, et pas nécessairement les plus endettés.

8. UNE DETTE AUTOENTRETEENUE POUR VOLER LA SOUVERAINETÉ DES PAYS SANS INFLUENCE





Toutefois, le vrai sujet est ailleurs. Pour exemple, l'Afrique du sud a vu sa dette passer de 18 milliards de \$EU en 1995 à une estimation de 395 milliards de \$EU en 2025⁶, soit une augmentation de près de 2 194 % en 10 ans. Alors imaginez les autres pays africains très endettés...

Le coût du capital de la dette pour les pays du sud global est exorbitant. Pour 1 000 Euros empruntés, les pays africains payent entre 20 à 100 fois plus en moins de 10 ans. Ainsi l'on voit dans ce domaine que le rapport Nord-Sud se caractérise par l'obligation pour certains pays de rembourser, pendant que d'autres, ne remboursent pas, uniquement parce qu'ils disposent d'un droit de veto au Conseil de Sécurité et d'une puissance militaire et monétaire en tant que créanciers dans le monde. Il ne faut donc pas s'étonner que ce système inique, illégal, injuste et asymétrique soit mis en cause. L'émergence d'un BRICS Plus élargi qui risque de passer de 5 à 30 pays, est un signe annonciateur d'une contestation du système actuel par les pays non alignés et majoritairement membres du sud global. Les pays du BRICS Plus ont en commun de ne plus accepter de voir leur souveraineté, individuelle ou collective, être usurpée par des forces extérieures, publiques, privées, ou les deux.

9. LE SOMMET DE LA RESTRUCTURATION DE LA DETTE PUBLIQUE DE QUELQUES UNS

Il s'est agi d'un sommet sur la restructuration de la dette des pays qui en ont fait la demande. Rappelons entre autres, le Sénégal, la Zambie⁷ et le Ghana⁸. Aucun n'a vu sa dette annulée. La restructuration est un reconditionnement aux conditions des créanciers afin que certaines « conditionnalités » qui ne profitent plus seulement à la Chine, principal créancier, comme dans le cas de Zambie. Le Sénégal par la voix de son Ministre des affaires étrangères a résumé sans le savoir le sommet à ce qui ressemble à un « *peut mieux faire*⁹ ».

Ce n'est pas faire injure de rappeler que les pays riches, réputés être les prêteurs, se sont développés grâce à l'exploitation d'autrui, la colonisation et la néocolonisation, obtenant entre autres, le travail des Africains gratuitement, les matières premières indispensables sans payer le juste prix, une main d'œuvre sous-payée, et une organisation des règles du commerce favorable jusqu'à l'arrivée de la Chine. Ne sont pas ou rarement évoqués non plus les effets pervers de la question des « avantages comparatifs et compétitifs » qui induisent, de fait, que les pays faiblement industrialisés sont maintenus dans une situation de pays fournisseurs de matières premières, et accessoirement des sous-traitants en fonction des besoins des pays industrialisés.

Dans ce cadre, l'ensemble des organisations multilatérales, régionales ou bilatérales, sous contrôle des pays du G7 et de l'OTAN, sont organisés pour que les règlementations, mais aussi les financements octroyés non sans conditionnalités, imposent une orientation à savoir celle qui assure la dépendance des pays sans influence envers les pays influents. Mais, de surcroît, cette logique s'accompagne d'une division internationale des expertises, de la production, des matières premières et des échanges commerciaux qui se fait au profit des pays du G7 et de l'OTAN, si besoin par la diplomatie de la déstabilisation, de l'abus de pouvoir et de l'incitation sous menaces de sanctions, hypocritement appelée la « soft diplomacy », la diplomatie de la carotte par opposition à la diplomatie du bâton.

Par ailleurs, la plupart des pays riches se sont développés grâce à un protectionnisme d'Etat, à laquelle s'ajoute le protectionnisme monopolistique des grandes multinationales entre elles. Or, toutes les mesures sont mises en place pour refuser à l'Afrique de protéger ses industries naissantes. Les pays faiblement industrialisés devraient également, au moins pendant une période limitée dans le temps, mettre en place des mesures de protectionnisme, tant aux plans industriel et commercial. Il faut donc ne pas s'étonner que lors des octrois de prêts usuriers, les prêteurs s'acharnent à inscrire l'interdiction de transformer en Afrique avec des créations d'emplois en Afrique pour des Africains sur toutes les pages des contrats léonins et peu opaques.

Se pose dès lors une question : le développement peut-il se faire dans le seul cadre d'une économie mondiale dominée par un libre-échange au bénéfice des pays u G7 et de l'OTAN sans permettre aux pays faiblement industrialisés ou en émergence d'accéder aux financements permettant de répondre aux besoins de leurs





populations ? En quelque sorte, pourquoi les pays faiblement industrialisés n'aurait pas « droit à l'erreur », alors qu'il s'agit là du droit commun pour les pays du G7 et de l'OTAN qui ont aussi leur lot de gaspillages et de financements importants qui n'ont pas débouché sur des productions et produits tangibles, ces fameux « éléphants blancs » occidentaux !!! Rappelons tout de même que pendant la période de la pandémie de la COVID-19, tous les pays du G7 et de l'OTAN ont réussi à lever de l'argent facilement et à des taux d'intérêts négatifs pour certains, contrairement aux pays faiblement industrialisés.

A la lumière de ceci, la réunion de Paris initiée par le Président Emmanuel Macron, n'a pas permis de constater une amorce de rééquilibrage des termes de la relation Nord-Sud, au contraire. Il semble qu'il s'est plus agi d'une spécialisation et renforcement du contrôle de certains pays, notamment la Zambie.

Il faut savoir que ce genre de réunion est une forme de suite du fameux « Club de Paris » des créanciers publics, où l'humiliation d'Etats endettés et leur soumission volontaire se faisaient sur la place publique. Pour l'autre type de sommet intitulé « Club de « Londres », il s'agissait de la même approche sauf que les créanciers émanaient du secteur privé.

10. SUJETS TABOUS : COÛT DE L'ACCES AU CAPITAL DES PAYS ENDETTES, LA CORRUPTION ET LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT DE L'AIDE « DITE » AU DÉVELOPPEMENT

Bref, tant que le problème de fond du dossier à savoir le coût de l'accès au capital des pays endettés et la corruption au niveau de l'exécution de ces fonds, avec des retours sur investissement principalement pour les pays du Nord, ne sera pas mis publiquement sur la table par les organisations de la société civile indépendante, les promesses auront une longue vie devant elles et n'engageront que celles et ceux qui veulent bien y croire ou y souscrire.

Sur la foi des résultats concrets de son premier mandat, chacun sait qu'Emmanuel Macron est désormais rompu à l'exercice de grandes envolées lyriques qui finalement ne produisent jamais d'effet. Lors du récent sommet de Paris, il n'a pas dérogé à cette règle : « *Jamais aucun décideur, aucun pays, ne doit avoir à choisir entre la réduction de la pauvreté et la protection de la planète. Et j'ai entendu beaucoup de décideurs ces derniers mois, parfois ces dernières années, très souvent dire : « au fond vous nous expliquez, vous qui avez déjà réglé le problème de la pauvreté, ce qu'il faudrait faire en matière de transition climatique, quels sont les choix que l'on devrait prendre. Mais nous n'avons pas encore réglé le problème de la pauvreté. On ne doit pas avoir à faire ce choix et donc on doit pouvoir relever les défis en même temps ».* », a-t-il asséné devant le parterre des invités. Qui ne serait tenté d'applaudir de telles intentions ?

Mais la réalité correspond-elle aux actes concrets, tels qu'ils peuvent être mesurés ? Le « père fondateur » de la doctrine du « en-même temps » a la fâcheuse manie de faire les questions et les réponses, voire d'empêcher les réponses de sagesse d'émerger, surtout lorsqu'elles proviennent de l'Afrique ou même de la Diaspora africaine. Or, en excluant les Africains indépendants, les avancées d'Emmanuel Macron en Afrique risquent de se terminer en un véritable « surplace », voire un retour en arrière.

En définitive, les résultats du « Nouveau pacte financier mondial d'Emmanuel Macron » sont plus que mitigés. Des conditionnalités additionnelles sont apparues avec des pertes de souveraineté pour les Etats qui ont accepté de souscrire ce « nouveau Pacte ». Est-ce qu'il y a eu une réconciliation entre les membres d'un club restreint « Nord-Sud ? La réponse reste assurément asymétrique puisqu'il s'agit d'un rapport de forces où le représentant de l'Etat endetté n'avait pas d'autre choix, que celui d'accepter... La démocratie de l'endettement...

Dès lors, le temps n'est-il pas venu de se remémorer et de méditer ce que Thomas Sankara, le Président d'un Burkina-Faso alternatif, avait déclaré à la tribune de la défunte Organisation de l'Union africaine (OUA) en 1987 en Ethiopie, à Addis-Abeba : « *La dette ne peut pas être remboursée, parce que, d'abord, si nous ne la payons pas, nos bailleurs de fonds ne mourront pas. Soyons-en sûrs. Par contre, si nous payons, c'est nous qui allons mourir* ».





Afrocentricité Groupe d'influence
Afrocentricity Think Tank

www.afrocentricity.info
info@afrocentricity.info

Peut-être faut-il préciser que cette mort se fait à petit feu et en sourdine, et surtout parmi les pauvres dénués d'une capacité d'influence.

Le « Nouveau pacte financier mondial » n'a donc permis de lever aucun tabou. Les principaux sujets tabous demeurent donc le coût de l'accès au capital des pays endettés, la corruption dans la gestion des fonds, et le retour sur investissement exigé pour l'aide dite au « développement ». Encore faut-il être indépendant des pouvoirs en place pour en parler démocratiquement et librement.

Je vous remercie. YEA.

27 juin 2022.

Dr. Yves Ekoué AMAÏZO.

info@afrocentricity.info

© AFRICA RADIO & AFROCENTRICITY THINK TANK

^euresEuronews et AFP (2023). « Un sommet à Paris pour un choc de financement des pays du Sud ». In fr.euronews.com. 22 juin 2023. Accédé le 26 juin 2023. Voir <https://fr.euronews.com/2023/06/22/un-sommet-a-paris-pour-un-choc-de-financement-des-pays-du-sud>

² Macé, C. (2023). « Sommet de Paris. Quinze ans après, l'Afrique rattrapée par la dette ». In www.liberation.com. 22 juin 2023. Accédé le 26 juin 2023. Voir https://www.liberation.fr/international/afrique/quinze-ans-apres-lafrique-rattrapee-par-la-dette-20230622_FC3LKPPATFCXDIGC4FS626ZE4E/

³ Rogez, O. (2021). « Financement des économies africaines: quels résultats ? ». In www.rfi.fr. 23 décembre 2021. Accédé le 26 juin 2023. Voir <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/aujourd-hui-l-%C3%A9conomie/20211223-financement-des-%C3%A9conomies-africaines-quels-r%C3%A9sultats>

⁴ Faye, A. C. (2021). « Droits de tirage spéciaux : que signifient-ils et pourquoi étaient-ils au cœur du sommet de Paris ? ». In BBC Afrique. 19 mai 2021. Accédé le 26 juin 2023. Voir <https://www.bbc.com/afrique/region-57166482#:~:text=Sur%20le%20papier%2C%20l%27Afrique%20ne%20b%C3%A9n%C3%A9ficierait%20que%20de,atteindre%20un%20total%20de%20100%20milliards%20de%20dollars>

⁵ CNUCED (2023). *Mise à jour. Rapport sur le Commerce et le Développement. Avril 2023*. Accédé le 26 juin 2023. Voir <https://unctad.org/fr/publication/mise-jour-du-rapport-sur-le-commerce-et-le-developpement-avril-2023>

⁶ Janus Henderson (2022). *Janus Henderson Sovereign Debt Index*. 2e Edition. Avril 2022. Accédé le 26 juin 2023. Voir https://cdn.janushenderson.com/webdocs/H049787_0322_French.pdf

⁷ Douet, M. (2023). « L'Afrique subsaharienne à nouveau face au spectre de la dette ». In Le monde Afrique. 30 janvier 2023. Accédé le 26 juin 2023. Voir https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/01/30/l-afrique-subsaharienne-a-nouveau-face-au-spectre-de-la-dette_6159830_3212.html

⁸ Escande, P. (2023). Dette : « Au Ghana comme dans le reste de l'Afrique, le retour d'un cauchemar ». In www.lemonde.fr. 17 mai 2023. Accédé le 26 juin 2023. Voir https://www.lemonde.fr/economie/article/2023/05/17/dette-au-ghana-comme-dans-le-reste-de-l-afrique-le-retour-d-un-cauchemar_6173715_3234.html ; « en décembre 2022, le Ghana s'est déclaré en défaut, incapable de rembourser ses dettes, et a entamé des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) pour un plan de sauvetage ».

⁹ RFI (2023). *Invité Afrique. Aissata Tall Sall*. Ministre des Affaires étrangères du Sénégal. In www.rfi.fr. 22 juin 2023. Accédé le 26 juin 2023. Voir <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/invit%C3%A9-afrique/20230622-s-%C3%A9n-%C3%A9gal-la-d-%C3%A9marche-judiciaire-pour-crimes-contre-l-humanit%C3%A9-contre-le-pr%C3%A9sident-est-pu%C3%A9rile-et-ridicule-selon-la-ministre-a%C3%AFsata-tall-sall>

